



Rhône-Alpes

Avec le soutien de : Région Rhône-Alpes INTELLIGENT ENERGY EUROPE

CHP Goes Green  
cogénération biomasse

## COGENERATION BIOMASSE EN RHÔNE-ALPES

Cette lettre d'information concerne la cogénération biomasse en Rhône-Alpes. Elle traite principalement de l'ensemble des moyens de production d'énergie utilisant de la biomasse, le bois énergie valorisé par des process ou la matière organique utilisée au travers d'une unité de méthanisation. Elle est publiée 1 à 2 fois par an dans le cadre du projet CHP Goes Green soutenu par la Commission Européenne, la Région Rhône-Alpes. **N'hésitez pas à la faire circuler !**

Toutes les lettres seront consultables sur :

[www.chp-goes-green.info](http://www.chp-goes-green.info)

[www.biogazrhonealpes.org](http://www.biogazrhonealpes.org)



### ACTUALITE DU PROJET CHP GOES GREEN

Le projet Européen "CHP Goes Green" a pour objectif de concilier le développement des unités de cogénération et l'utilisation des énergies renouvelables.

La cogénération, qui consiste à produire simultanément de la chaleur et de l'électricité ainsi que la biomasse figurent parmi les meilleurs moyens pour associer l'efficacité énergétique et les ENR.

La philosophie du projet « CHP Goes Green » résulte d'un double constat : les ressources énergétiques sont limitées, notamment la biomasse, et il est nécessaire d'augmenter l'utilisation de ressources renouvelables dans les moyens de production d'énergie. Les objectifs européens sur le climat à l'horizon 2020 vont nécessiter l'utilisation de moyens de production efficaces et demanderont de privilégier l'emploi d'énergies renouvelables. En Europe, différents modèles de cogénération biomasse ont été mis œuvre avec succès, notamment en milieu urbain (Berlin, Grenoble, Riga, Graz, ...).

Le projet permettra de définir plusieurs cibles pour le développement, du raccordement à des réseaux de chaleur existants, à la mise en place sur des sites isolés. Pour cela des modèles seront définis au travers de campagne de promotion et de transfert de savoir faire entre les pays participants à ce projet (Allemagne, Autriche, Lettonie, France, République Tchèque, Belgique).

Les partenaires définiront des outils pour le développement des projets et notamment de:

- Mettre en avant l'intérêt de la complémentarité cogénération/ENR,
- Définir les filières de production d'électricité par cogénération adaptées aux contraintes de chaque pays,
- Apporter un soutien technico-économique via des modules de coaching,
- Définir des modules pédagogiques,
- Apporter des outils de dimensionnement,
- Créer des références et du savoir faire,
- Mettre en œuvre des outils montrant les freins et les conditions de réussite.

Les résultats obtenus avec les différents modèles établis seront disponibles pour le grand public au travers de sites internet et de publications. Un comité technique sera mis en œuvre afin d'analyser les spécificités pour chaque partenaire, ce qui permettra d'identifier les acteurs locaux pour les modules de coaching.

Le succès de ce programme se mesurera par le nombre de partenaires locaux impliqués, formés, consultés, par le nombre de projets initiés et par le transfert d'information au travers des différents modules pédagogiques.

Le programme a débuté le 01 juin 2010 pour une période de 3 ans.



## ACTUALITE ECONOMIQUE



### TARIF D'ACHAT ELECTRICITE BIOGAZ

Par un communiqué du 23 février, le gouvernement confirme les objectifs de développement des installations de méthanisation et de valorisation du biogaz. Deux dispositifs vont soutenir l'accélération des projets : l'injection du biogaz sur les réseaux de gaz naturel, l'augmentation de 20 % en moyenne des tarifs d'achat de l'électricité.

[Lien vers l'arrêté](#)



### TARIF D'ACHAT ELECTRICITE BIOMASSE

Le tarif applicable à l'électricité produite par les installations utilisant, à titre principal, l'énergie dégagée par la combustion de matières non fossiles d'origine végétale ou animale fournie est égal à  $T + X$ , formule dans laquelle :

$T = 4,5 \text{ c€/kWh}$  ;

$X = 8 + (V-50)/10 \text{ c€/kWh}$  où  $V$  correspond à l'efficacité énergétique de l'installation.

La prime  $X$  est accessible,

si et seulement si les trois conditions suivantes sont satisfaites :

- La biomasse utilisée répond aux exigences de l'encadré ci-dessous; le producteur fournit chaque année à l'acheteur une attestation sur l'honneur certifiant la conformité à ces exigences. Le producteur tient cette attestation ainsi que les justificatifs correspondants à la disposition du préfet (directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) ;

-  $V$  est supérieure ou égale à 50 % ;

- La puissance maximale est supérieure ou égale à 5 MW.

[Lien vers l'arrêté](#)



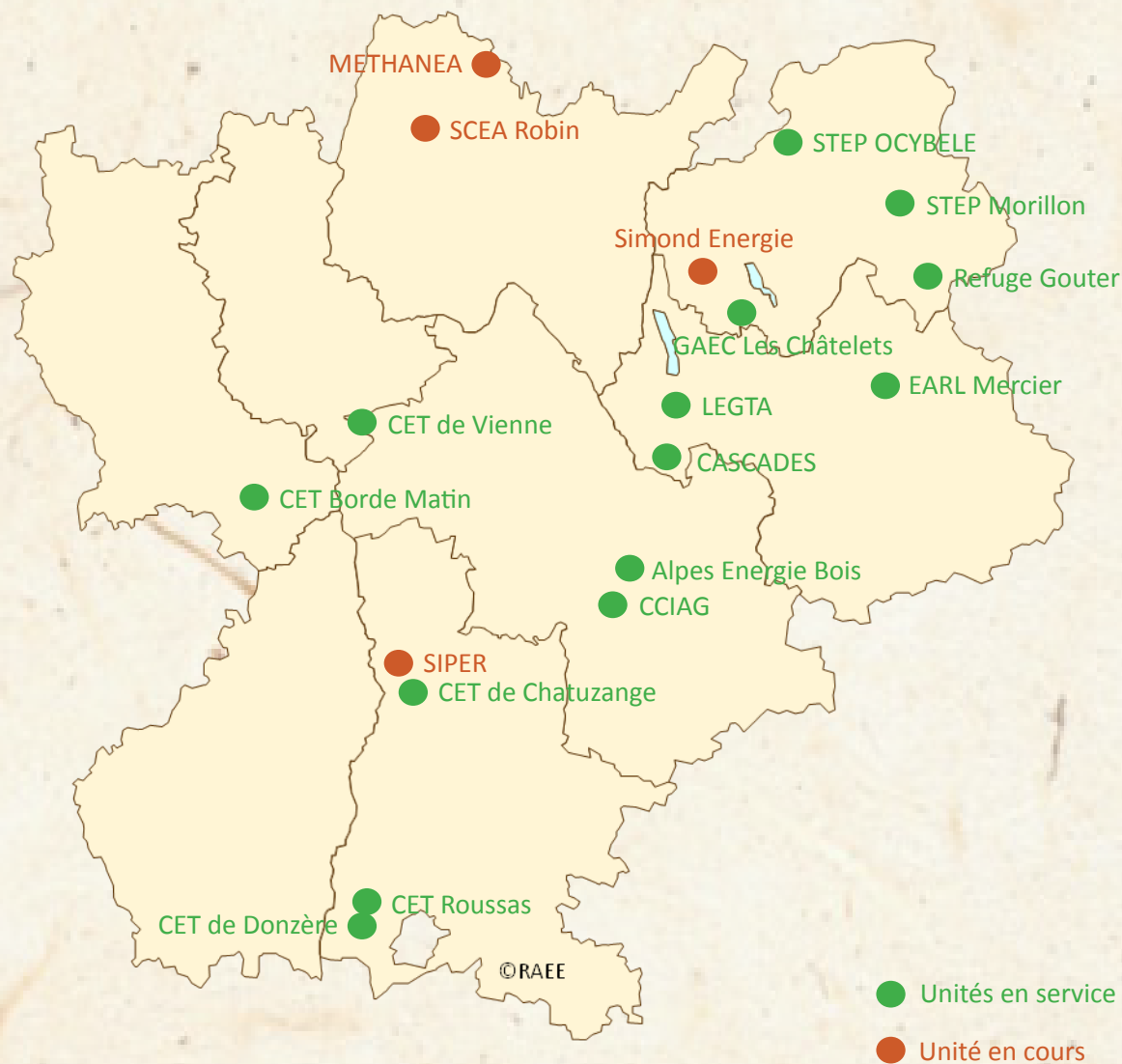
### APPEL A PROJETS BIOGAZ

En Rhône-Alpes, l'ADEME intervient auprès des collectivités pour la mise en place d'unités de méthanisation au travers d'un appel à projet commun avec la DRAAF. En 2011, 4 projets ont été aidés, la version 2012 est en cours de définition.

[Lien vers les documents](#)



## CARTOGRAPHIE DES PROJETS



● Unités en service  
● Unité en cours

	STRUCTURE	COMMUNE	DEPT	P (kW)	TYPOLOGIE
1	CCIAG	Grenoble	38	12 000 *	Biomasse
2	CET Borde Matin	Roche-la-Molière	42	6 200	Biogaz CET
3	CASCADES	La Rochette	73	5 400	Biomasse
4	Alpes Energie Bois	Le Cheylas	38	3 600	Biomasse
5	CET de Donzère	Donzère	26	2 680	Biogaz CET
6	CET de Chatuzange	Chatuzange	26	1 300	Biogaz CET
7	CET de Roussas	Roussas	26	1 020	Biogaz CET
8	CET de Vienne	Vienne	38	470	Biogaz CET
9	STEP OCIBÉLE	Annemasse	74	450	Biogaz STEP
10	STEP MORILLON	Morillon	74	250	Biogaz STEP
11	EARL Mercier	Esserts Blay	73	104	Biogaz agricole
12	GAEC «Les Châtelets»	Gruffy	74	104	Biogaz agricole
13	LEGTA	Motte Servolex	73	45	Biogaz agricole
14	Refuge Gouter	Aiguille du Gouter	74	20	HVP
15	SIPER	Bourg de Péage	26	1 690	Biogaz territorial
16	Simond Energie	Bloye	74	600	Biogaz territorial
17	METHANEA	Lecheroux	01	190	Biogaz agricole
18	SCEA Robin	Domsure	01	50	Biogaz agricole

TOTAL

**36 173**

\* 39 % de biomasse dans le bouquet énergétique



## PROJET EXEMPLAIRE : AEB



Alpes Energie Bois est une structure créée par des actionnaires familiaux, dont Michel COCHET est chef de file. Elle est adossée (opérationnellement parlant) à Bois du Dauphiné, scierie de résineux, d'une capacité d'environ 140 000 m<sup>3</sup> (bois rond). L'ensemble des infrastructures est installé sur le site du Cheylas (Isère), entre Grenoble et Chambéry.

L'opération constitue un bon exemple du concept de cogénération appliqué à l'industrie de 1<sup>ère</sup> transformation, ceci à un niveau de puissance 3,6 MWe. La ressource en combustible est issue de l'activité de la scierie et de l'activité forestière régionale qui y est liée. La valorisation de la chaleur issue du process de cogénération se fait à travers une unité de séchage et de granulation de sciure.

L'idée du projet est née en 2007, sa réalisation a commencé en avril 2009 et sa mise en service a été faite en septembre 2010.

### Chiffres clés :

Combustible: 40 000 tonnes bois  
 Puissance cogénération : 3 600 kWé  
 Production électrique : 13 000 MWh

Production thermique : 13 500 MWh  
 Investissement : 22 M€

En savoir plus : [www.alpes-energie-bois.fr](http://www.alpes-energie-bois.fr)



## ENTREPRISES EN RHONE-ALPES



**ECOREN**

Basé à Irigny, près de Lyon, ECOREN est un bureau d'étude et d'ingénierie spécialisé dans la valorisation énergétique de la biomasse. Son activité est plus particulièrement tournée vers les projets de chaufferie bois et de cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur).

Les technologies proposées permettent une valorisation locale de la biomasse disponible pour un procédé industriel ou pour le chauffage de locaux au moyen d'un réseau de chaleur.

**Contact :** Etienne Lebas

**En savoir plus :** [www.ecoren.fr](http://www.ecoren.fr)



## EVENEMENTS EN RHONE-ALPES

Groupe de travail n°3 Porteurs de projets : Rhônalénergie-Environnement, le 15 décembre

Groupe de travail « financement de projet », Rhônalénergie-Environnement, le 15 décembre, 14h



## SITES WEB INTERESSANTS

[www.biogazrhonealpes.org](http://www.biogazrhonealpes.org)

[www.reseauxdechaleurrhoenalpes.org](http://www.reseauxdechaleurrhoenalpes.org)

[www.petitecogeneration.org](http://www.petitecogeneration.org)

[www.cogebio.fr](http://www.cogebio.fr)

**Contact lettre :** Lionel TRICOT



Rhônalénergie-Environnement  
10 rue des Archers - 69002 Lyon  
Tél : 04 78 37 29 14 - Fax : 04 78 37 64 91  
Courriel : [raee@raee.org](mailto:raee@raee.org) - Internet : [www.raee.org](http://www.raee.org)

